

**Archives-Documentation**

**REF : ARCH2015008**

**Signataire : DD**

Séance du Conseil Municipal du 07/12/2015

**RAPPORTEUR : Magali CHERET**

**OBJET : Désignation de Gabriel GARRAN au rang de Citoyen d'honneur de la ville d'Aubervilliers.**

**EXPOSE :**

« L'avenir du théâtre appartient à ceux qui n'y vont pas »

**Gabriel Garran**

La Ville d'Aubervilliers et le théâtre *La Commune* s'apprêtent à célébrer les cinquante ans de la création du théâtre dans le bâtiment de l'ancienne salle des fêtes qu'il occupe maintenant avec le cinéma *Le Studio* et la médiathèque principale d'Aubervilliers. Depuis sa création, les habitants et la ville d'Aubervilliers ont tissé un lien singulier et privilégié avec leur théâtre, source de fierté et lieu symbolique de Culture, devenu premier Centre Dramatique National implanté en banlieue parisienne.

Cette réalisation et la possibilité aujourd'hui de ce lien avec la création artistique et théâtrale sur le territoire de la ville, nous les devons à un acte militant entrepris par Jack Ralite et Gabriel Garran, il y a plus de cinquante ans. Le premier, Jack Ralite, est alors maire-adjoint à l'éducation et à la culture et a pour projet la création d'un théâtre dans sa commune. Le second, Gabriel Garran, homme de théâtre, animateur et militant culturel cherche à exercer une activité en profondeur dont les critères, pour reprendre ses mots, sont « la création artistique sur place, la conquête d'un public neuf et l'apport à ce public sans théâtre, d'un théâtre qui soit le sien ».

L'aventure est initiée par les deux hommes, dès 1959, avec la mise en place d'une école d'art dramatique autour des pratiques artistiques et citoyennes d'un groupe de 88 jeunes amateurs – le groupe Firmin Gémier – avec l'organisation, en 1961, d'un festival qui dura quatre ans, pour un public passant de 1 500 à 6 000 spectateurs dans le gymnase Guy Môquet, et avec la tenue de nombreux débats publics, durant 6 ans, sur la nécessité de l'art et d'une implantation théâtrale permanente en milieu populaire.

L'aboutissement logique de cette entreprise, c'est l'ouverture du *Théâtre de la Commune*, le 20 janvier 1965, par Gabriel Garran avec le soutien de Jack Ralite et l'appui de la Municipalité qui entreprend la construction du théâtre dans une des ailes de la salle des fêtes de la ville, rue Edouard Poisson.

Aboutissement mais également point de départ d'une nouvelle aventure qui fête à présent son demi-siècle, Gabriel Garran évoque dans son discours inaugural ce qu'a été cette première expérience tout en posant les fondations de ce que sera le projet du théâtre à Aubervilliers :

« Depuis plus de quatre années, sans tapage, ni goût du spectaculaire, se poursuit l'expérience d'Aubervilliers. [...] Ce théâtre que vous inaugurez en même temps que nous est le fruit d'une somme d'énergie, de travaux et de dépenses qui honorent grandement la ville d'Aubervilliers et la municipalité qui a entrepris sa construction. Cet investissement culturel représente un pari généreux sur l'avenir. En effet décentraliser et démocratiser le théâtre vont de pair, comme il devrait aller de soi que le théâtre continue l'école, que l'éducation ne s'achève pas avec la scolarité. Apparemment aussi peu rentable qu'un lycée, un dispensaire, un stade ou un musée, le théâtre, lieu de culture vivante, cessant d'être inaccessible deviendra familier. Il sera nécessaire. »

En 1972, le *Théâtre de la Commune* devient le premier Centre Dramatique National de la banlieue parisienne. Travaillant sur ce socle d'idées, « L'avenir du théâtre appartient à ceux qui n'y vont pas », « il n'y a pas de fatalité propre à la banlieue », « réussir le public importe autant que réussir une mise en scène », la direction de Gabriel Garran durera 24 ans.

Après lui, l'établissement connaîtra deux directions successives, celle d'Alfredo Arias, puis de Brigitte Jacques et de François Regnault, avant la nomination de Didier Bezace en 1997 et celle de l'actuelle directrice, Marie-José Malis, intervenue en 2013. Tous, avec leurs sensibilités et leurs personnalités propres, travaillent avec succès sur les mêmes bases, continuateurs du projet de Gabriel Garran de décentralisation et démocratisation du théâtre.

A l'occasion de l'anniversaire des cinquante ans de la création du théâtre, incontournable par l'histoire et la place qu'il a prise à Aubervilliers, et en reconnaissance pour le dévouement et l'engagement militants et artistiques de son fondateur qui ont rendu possible ce lieu de culture vivante et de création populaire en banlieue, aujourd'hui familier aux habitants et ouvert sur la Cité, il est proposé au Conseil municipal d'élever Gabriel Garran au rang de citoyen d'honneur de notre ville.



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

En exercice :..... 49

**DU 07 DECEMBRE 2015**

Présents :..... 26

**L'AN DEUX MILLE QUINZE**, le 07 Décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 30 Novembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, GRARE Laurence, MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME AKOUA Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes NEDELEC Sozig, MERCADER Y PUIG Maria, Adjoints au Maire,

**M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mme REDOUANE Wassila, MM. SANON Guillaume, BIDAL Damien, Mme LENZI Ling, Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,**

**POUVOIRS :**

M. KAMALA Kilani,	Représenté par :	Mme VALLY Sophie
Mme TLILI Leila	Représentée par :	<b>M. TLILI Mohamed Fathi</b>
M. MONINO Jean-François	Représenté par :	Mme DERKAOUI
M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par :	Mme GRARE Laurence
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme LEMOINE Sandrine
M. RUER Marc	Représenté par :	M. WOHLGROTH Antoine
M. KADDOURI Nourredine	Représenté par :	Mme KOUAME AKOUA Marie
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	M. SANON Guillaume
Mme FAGARD Alice	Représentée par :	M. CECCOTTI-RICCI
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne

**Absents :** M PLEE Eric, Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM. AIT-BOUALI Omar, LOGRE Benoit, Mme VIGEANT Claire, M. RACHEDI Hakim, Mme ALVES Presilya, LENOURY Nadia, MM. ZAIRI Rachid, VANNIER Jean-Yves.

**Secrétaire de séance :** M. KARROUMI Sofienne

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction des Affaires Culturelles

Archives-Documentation

REF : ARCH2015008

Signataire : DD

**OBJET : Désignation de Gabriel GARRAN au rang de Citoyen d'honneur de la ville d'Aubervilliers.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le dévouement et l'engagement militants et artistiques de Gabriel Garran, fondateur du *Théâtre de la Commune* en 1965, qui ont rendu possible ce lieu de culture vivante et de création populaire à Aubervilliers, aujourd'hui familier aux habitants et ouvert sur la Cité,

Considérant, à l'occasion de l'anniversaire des cinquante ans de la création du théâtre, la place incontournable qu'il a prise à Aubervilliers et dans l'histoire de la création artistique et théâtrale contemporaine en devenant, en 1972, le premier Centre Dramatique National implanté en banlieue parisienne, durant les premières années de la direction de Gabriel Garran,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**DECERNE** à Monsieur Gabriel GARRAN le titre de Citoyen d'honneur de la ville d'Aubervilliers.

Reçu en préfecture le : 11/12/2015

Publié le : 10/12/2015

Certifié exécutoire le : 11/12/2015

L'adjoint délégué

Maria MERCADER Y PUIG



L'adjoint délégué

Maria MERCADER Y PUIG

